

Arrêté N° 2021- 227

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2, L613-3, L613-4, R613-32 et suivants relatifs à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;

Arrêté :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au Master 1 «Administration Publique», est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 11/10/2021

Pour La Présidente,
La Vice-présidente en charge de la
formation

Marie-Karine LHOMME



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2020 - 2021

Intitulé exact du diplôme :
Master 1 Administration publique

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	NICOUD Marie-Odile	MCF
Enseignant-chercheur Titulaire	FRAYSSE Elise	MCF
Enseignant-chercheur Titulaire	GUILLOT Michel	MCF
Professionnel Titulaire	BARTHET Frédéric	Professionnel
Professionnel Titulaire	FUENTES Jérôme	Professionnel